Assurer la santé de mes vollailles en bio

Infos complémentaires

Objectifs
accompagner les éleveurs dans la mise en place du plan Biosécurité

Contenu
-Présentation des obligations sanitaires
-Détermination et identification des caractéristiques d'un virus ARN encapsulé, réservoir et vecteurs, situation épidémiologique.
-Etude du guide de bonnes pratiques de biosécurité et des fiches techniques du plan de biosécurité.
-Présentation de cas typiques d'actions mises en œuvre sur les petits élevages de volailles.
-Concevoir un plan de biosécurité en groupes
-Elaboration d'un plan de nettoyage et désinfection
-Calcul de surfaces, de doses, de temps, ...

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 0€
Non agricole 150€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Nolwenn Yobé
agribio06.nolwenn@bio-provence.org
Agribio 06
Box 58 - MIN Fleurs 6
06 296
NICE Cedex 3
Tel. 04 89 05 75 47

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

29 mars 2017 09:00 - 17:00	06000 Nice	Oriane Malburet-Vye, vétérinaire au cabinet VETOPOLE26

Co-organisateur(s)

Financeur(s)